



ADDITIF N° 04/A/CBANA/CIPM/2022 du 2.1. MARS 2022
RELATIF AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES (DAO) N°01 et 02 AONO/C-
BANA/SP/CIPM-TBEC-RTE/2022 OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE DE LA
COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.

Le Maire de la Commune de Bana, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, porte à la connaissance des Entreprises potentiellement soumissionnaires de l'Appel d'Offre suscité que les Critères d'évaluation, « Critères essentiels » contenus dans les Avis d'Appel d'Offres et le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) sont modifiés comme suit :

AU LIEU DE :

CAPACITE FINANCIERE : 10 000 000 (Dix millions) FCFA- DAO N° 02

CRITERES D'EVALUATION

Critères essentiels

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser. Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- capacité financière (produire un élément probant) ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Organisation - méthodologie

LIRE :

CAPACITE FINANCIERE SUPERIEURE OU EGALE A 8 000 000 (huit millions) FCFA- DAO N° 02

CRITERES D'EVALUATION

Critères essentiels

1- Situation financière ;

Soumission des états financiers certifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par l'Autorité contractante pour les dernières années démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat (capacité financière délivrée par une banque agréée, bilans certifiés, chiffre d'affaires annuel).

N°	Désignation	Justifiés	Non justifiés
01	capacité financière délivrée par une banque agréée par le ministère en charge des finances supérieures à 25 000 000 FCFA	oui	non
02	chiffre d'affaires deux (02) dernières supérieures à 50 000 000 FCFA	oui	non

2- Expérience ;

- ✓ Expérience générale en Travaux publics

Expérience dans les marchés de travaux similaires à titre d'entrepreneur au cours des **trois (03) dernières années** qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions.

N°	Désignation	Justifiés	Non justifiés
01	Expérience générale en Travaux publics	oui	non

- ✓ Expérience spécifique en Travaux similaires

Avoir effectivement exécuté de manière satisfaisante et achevé pour l'essentiel, en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant au moins **un (01) marchés similaires** aux travaux projetés au cours des **deux (02) dernières années** avec une valeur minimale de **30 000 000 (trente millions) FCFA**.

La similitude portera sur la taille physique la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques.

N°	Désignation	Justifiés	Non justifiés
01	Expérience spécifique en Travaux similaires	oui	non

3- Personnels ;

Le Candidat doit établir qu'il dispose du personnel requis pour les postes-clés ci-après :

N°	Position	Expérience globale en travaux (années)	Expérience dans des travaux similaires (années)	justifiés	Non justifiés
1	Conducteur des travaux	doté d'au moins trois (03) ans d'expérience	doté d'au moins un (01) an d'expérience	oui	non
	Ingénieur des travaux de génie civil,				
	ou Technicien Supérieur de Génie Civil, doté d'au moins trois (03) ans d'expérience	doté d'au moins cinq (05) ans d'expérience	doté d'au moins trois (03) ans d'expérience	oui	non

2	Chef de Chantier Technicien de Génie Civil,	doté d'au moins trois (03) ans d'expérience	doté d'au moins deux (02) ans d'expérience	oui	non
	ou Agent Technique de Génie Civil,	doté d'au moins dix (10) ans d'expérience	doté d'au moins cinq (05) ans d'expérience	oui	Non

1- Matériels

Le Candidat doit établir qu'il dispose en propre les matériels ci-après :

N°	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimal requis	justifiés	Non justifiés
1	Bétonnière	01	oui	non
2	Camion benne	01	oui	non
3	Véhicule de liaison 4x4	01	oui	non
4	Niveleuse	01	oui	non
5	Pelle chargeuse	01	oui	non
6	Compacteur 20 tonnes	01	oui	non
7	Petits matériels (pioches, brouettes, pelles etc)	01	oui	non

2- méthodologie et organisation

Résumé succinct de l'analyse du projet et des techniques de mises en œuvre des ouvrages	Oui	non
Organisation du travail en équipes en ateliers	Oui	non
Contrôle qualité (organisation du contrôle de qualité interne)	Oui	non
Dispositions prévues pour la protection de l'environnement	Oui	non
Mesure d'hygiène et de sécurité (hygiène et sécurité du chantier- signalisation)	Oui	non
Utilisation de la main d'œuvre locale (HIMO)	oui	non

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenues au moins 70% de oui (15/21) seront admis à l'analyse financière pour le DAO N° 01 et (17/24) pour le DAO N° 02.

LE RESTE SANS CHANGEMENT

22 MARS 2022

Ampliations :

- ARMP/OUEST :
- DDMINMAP/HT-NKAM :
- DDMINEPAT/ HT-NKAM :
- DDMINTP/ HT-NKAM :
- DDMINDDVEL/ HT-NKAM ;
- PRESIDENT CIPM/CBANA :

